



DISPOSITIONS FINANCIERES (Saison 2025 – 2026)

I – Frais de dossier

Réserves / réclamations / évocations	30 €
Ouverture de dossier par la Commission de Discipline	10 €
Ouverture de dossier d’instruction par la Commission de Discipline	50 €
Constitution de dossier et instruction par la Commission d’Appel Règlementaire Disciplinaire	60 €
Copie de dossier et envoi	30 €
Remise de peine	50 €

II – Amendes

A. Amendes réglementaires

Défaut de transmission de changement de nom ou de siège social	20 €
Retrait d’une équipe après l’élaboration du calendrier	120 €
Licence manquante après le 1 ^{er} décembre	15 €
Non inscription des noms, prénoms et numéros de licences sur la feuille de match des responsables de l’équipe	15 €
Non présentation de sa licence par un dirigeant le jour de la rencontre	15 €
Défaut du nombre minimum de dirigeants sur le banc de touche	15 €
Défaut du nombre minimum de dirigeants sur le banc de touche (en récidive)	30 €
Educateur diplômé manquant par match (obligation d’encadrement)	30 €
Absence des équipements à fournir le jour de la rencontre (équipements, ballon..)	50 €
Absence injustifiée de paiement des indemnités et frais de déplacement des Officiels	30 €
Inscription sur la feuille de match d’une personne non licenciée (sauf présentation d’une carte médicale pro)	150 €
Participation d’un joueur suspendu (autre que dans les cinq dernières journées)	75 €
Participation d’un joueur non autorisé au cours des cinq dernières journées	150 €
Participation d’un nombre de joueurs mutés supérieur au nombre autorisé au cours des cinq dernières journées	150 €
Accusation sans preuve	30 €
Forfait simple	30 €
Forfait (U6 à U9) :	
A compter de jeudi :	30 €
A compter de vendredi :	40 €
A compter du jour même ou non prévenu :	50 €
Forfait dans les cinq dernières journées	150 €
Forfait dans les cinq dernières journées pour les catégories U14 Départemental 2, U14 Départemental 3, U15 Départemental 2, U15 Départemental 3, U16 Départemental 2, U17 Départemental 2, U19 Départemental 2, U15 F à 8, U18 F à 8, Séniors Féminines à 8, Vétérans, Futsal Départemental 2 et Foot Loisir, U10 à U13.	75 €

Forfait général	200 €
Licence frauduleuse	300 €
Fraude sur l'identité	300 €
Fraude sur le résultat et déroulement d'une rencontre en dehors de la programmation officielle	300 €
Feuille de match informatisée ou papier non envoyée dans les délais	30 €
Feuille de match informatisée non utilisée	40 €
Feuille de match informatisée non utilisée (récidive)	60 €
Feuille de match non envoyé après rappel	70 €
Match perdu par pénalité	50 €
Match perdu par pénalité (5 dernières rencontres)	80 €
Demande d'autorisation d'organisation d'un match ou tournoi amical hors délai	30 €
Arbitre manquant vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage :	
- Club évoluant dans le Championnat Séniors Départemental 1	120€
- Autres Championnats de District	60 €

B. Amendes disciplinaires

Match perdu pour faits disciplinaires	200 €
Rappel aux devoirs de leur charge aux dirigeants	30 €
Rappel aux clubs de leur responsabilité à l'égard de ses supporters et licenciés	50 € min
Rappel à l'ordre	50 € min
Club absent à l'audition après avoir demandé à comparaître	30 €
Attitude impolie au cours de l'audition	50 €
Attitude injurieuse au cours de l'audition	200 €
Attitude menaçante ou outrageante au cours de l'audition	300 €
1 ^{er} avertissement	15€
2 ^{ème} avertissement	20€
3 ^{ème} avertissement (ce troisième avertissement entraîne également un match de suspension ferme, tout cela à la condition que les trois avertissements aient été reçus dans une période inférieure ou égale à trois mois)	30€

Pour les Joueurs :

• 1 match de suspension ferme	35 €
+ 5 € par match de suspension supplémentaire	
• 1 mois de suspension ferme	75 €
+ 10 € par mois de suspension supplémentaire	
• 6 mois de suspension ferme	150 €
+ 5 € par mois de suspension supplémentaire	
• 1 an de suspension ferme	200 €
+ 50 € par année de suspension supplémentaire	

Pour les Dirigeants, entraîneurs, éducateurs :

• Rappel à l'ordre	20 €
• 1 match de suspension ferme	35 €
+ 10 € par match de suspension supplémentaire	
• 1 mois de suspension ferme	100 €
+ 10 € par mois de suspension supplémentaire	
• 3 mois de suspension ferme	200 €
+ 5 € par mois de suspension supplémentaire	
• 1 an de suspension ferme	300 €

+ 50 € par année de suspension supplémentaire

C. Amendes pour absence aux réunions/formations

Club non présent, non représenté ou non excusé 50€

III – Fixation du droit d’engagement pour les épreuves de District

Séniors D1, D2, D3, Vétérans	100 €
Jeunes, Féminines	80 €
Futsal (Seniors), Foot Loisirs	80 €
Foot diversifié (beach, futnet, foot en marchant, foot golf..)	gratuit

IV – Cotisations District

Clubs de L1, L2	300 €
Clubs de Séniors N1, N2, N3	150 €
Clubs de Séniors R1, R2	125 €
Clubs de Séniors D1, D2, D3	100 €
Clubs de Vétérans	80 €
Jeunes, Féminines, Foot Diversifié	60 €

V – Indemnités de match

Départemental 3	12 €
Départemental 2	36 €
Départemental 1	45 €

VI – Caution District

Clubs « Libre »	2 500 €
Clubs « Féminin », « Futsal », « Loisirs »	500 €